

CELA FAIT PLUS DE DIX ANS AUJOURD'HUI QUE LES CAD ACCUEILLENENT, INFORMENT, ORIENTENT LES JEUNES ET CONSEILLENENT LES CHEFS D'ENTREPRISES. CRÉÉS À L'INITIATIVE DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, ON EN COMPTE AUJOURD'HUI 91 SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DONT 4 EN CHAMPAGNE-ARDENNE.

> Les CAD

Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat 10 ans au service des jeunes

Les CAD des chambres de métiers et de l'artisanat sont en quelque sorte l'interface entre les entreprises et les jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'Artisanat. C'est un outil au service des ressources humaines des petites entreprises, de l'attractivité du secteur et du développement économique du territoire.

L'interface entre les entreprises et le public

Les CAD informent sur les métiers, les parcours de formation, les possibilités d'emploi, les perspectives de carrière et de validation des acquis de l'expérience. Ils ont pour mission de promouvoir les métiers de l'Artisanat et les filières de formations professionnelles qui y conduisent (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un lycée professionnel).

En 2008, près de 11 000 personnes ont contacté les CAD dont près de 2 200 ont été reçues en entretien individuel sur place.

Qui sont ces jeunes ?

La majorité des jeunes accueillis dans les CAD ont entre 16 et 19 ans et 56 % sont des hommes.

29 % des jeunes accueillis sont déscolarisés : on constate

d'ailleurs une forte augmentation en comparaison aux années précédentes (18 % en 2007). Les jeunes collégiens représentent 25 %, les lycéens 19 % et les demandeurs d'emploi 17 %.

Un outil au service des ressources humaines des petites entreprises et du développement économique du territoire

Les CAD ont aidé près de 2000 entreprises en Champagne-Ardenne et ont recensé 713 offres de contrats d'apprentissage. 68 % des offres déposées ont été pourvues. Au vu de ces chiffres, les CAD sont devenus aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des artisans pour toutes informations concernant le contrat d'apprentissage, le rôle du maître d'apprentissage, la recherche d'un apprenti...

Au-delà de mettre en relation l'offre et la demande de contrats d'apprentissage, ils sont également des acteurs incontournables des manifestations sur les formations et les métiers. Ils interviennent en complémentarité et en tant que partenaire sur de nombreuses manifestations locales : Rallye des métiers, rencontres dans les Espaces métiers, semaine des métiers et de l'artisanat, Artimobiles...

STATUT DES JEUNES À LEUR INSCRIPTION AU CAD : près de 50 % des jeunes descolarisés en plus



source : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

[QUESTIONS À...]

« Lucie Vial animatrice conseil sur les métiers au CAD de Chaumont depuis 2003

ARIFOR MAGAZINE : COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES JEUNES ?

LUCIE VIAL : Tous les jeunes accueillis au CAD sont systématiquement reçus en entretien individuel, éventuellement accompagnés d'un membre de leur famille. Nous les informons sur les filières de formations, nous les accompagnons dans la construction de leur projet professionnel. Pour cela nous avons recours à des fiches métiers, CD ROM, Pass'Avenir et aux stages découvertes d'un métier. Nous utilisons un logiciel spécifique aux métiers de l'Artisanat, ORIENTE METIERS, qui permet de travailler sur les représentations des jeunes face à tel ou tel métier. Lorsqu'un jeune souhaite s'orienter vers une formation par apprentissage, nous prenons toujours le temps de lui expliquer ce qu'est l'apprentissage, ses droits et ses obligations au sein d'une entreprise dans laquelle il sera salarié. Rien de tel qu'une offre de stage pour qu'il se confronte à la

réalité de son futur métier. Parallèlement nous intervenons dans les collèges ou les lycées et animons des sessions d'informations collectives sur les métiers de l'Artisanat et leurs filières de formations ainsi que sur l'apprentissage et les Techniques de Recherche d'Emploi.



Les CAD présents lors de manifestations régionales

A.M. : ONT-ILS ENCORE UNE MAUVAISE IMAGE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT ?

L.V. : Non, ce n'est pas vraiment une mauvaise image des métiers de l'artisanat qu'ils ont, mais plutôt une méconnaissance de certains métiers notamment les métiers d'art mais aussi des métiers comme frigoriste, infographiste...

On leur fait prendre conscience que les artisans sont partout autour d'eux en milieu rural comme urbain.

A.M. : LE NOMBRE DE FORMATIONS DE MAÎTRES D'APPRENTISSAGE A FORTEMENT AUGMENTÉ, COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS ?

L.V. : Effectivement nous avons organisé davantage de formations en 2008. Le nouveau système de versement des primes aux employeurs d'apprentis ayant évolué, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Marne a particulièrement accentué la communication autour du stage « Mission Tuteur : intégrer l'apprenti dans l'entreprise et réussir sa formation ». Mais au-delà de la prime, les futurs maîtres d'apprentissage sont très satisfaits de leur stage. Ils en apprennent beaucoup sur la psychologie des adolescents et le rôle du CFA.

A.M. : QUELS SONT VOS PRINCIPAUX PARTENAIRES ?

L.V. : Nous travaillons beaucoup avec les autres chambres consulaires, la DDTEFP, l'inspection académique, les missions locales, Pôle emploi, Cap Emploi, les CIO, les CFA et organismes de formation, l'E2C, les éducateurs, l'ARIFOR, les Espaces métiers, et bien sûr, les établissements scolaires avec lesquels nous espérons développer encore davantage nos actions.

Un Centre d'Aide à la Décision présent dans chaque département

La chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Champagne-Ardenne a créé en 1999, dans chaque chambre départementale, un Centre d'Aide à la Décision (CAD), avec le concours financier de l'Etat et de la Région. De 2003 à 2009, la participation régionale est passée de 63 000 à 111 338 euros.

Les CAD traduisent la volonté politique du Conseil régional et des quatre Chambres de Métiers de l'Artisanat de la région Champagne-Ardenne d'apporter appui, conseil, information sur les métiers de l'artisanat auprès de jeunes souhaitant se

diriger ou confirmer leur projet professionnel vers ces métiers. Face à la réalité des chiffres du chômage des jeunes, du manque de main d'œuvre qualifiée et des départs en retraite de chefs d'entreprise, l'implication du réseau doit être à la hauteur de l'enjeu.

Le CAD interface entre les jeunes et les Artisans a donc un rôle primordial : permettre de détecter de futurs apprentis qui deviendront les artisans de demain afin de contribuer au développement économique et social des territoires de la Région. L'Artisanat est une voie d'avenir à mieux faire connaître.

Le CAD a pour rôle primordial de détecter de futurs apprentis qui deviendront les artisans de demain



LES CAD DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Marne : Virginie Ferrot - tél. 03 26 40 22 44 - 68 bd Lundy à Reims
Ardennes : Anne-Laure Cousin - tél. 03 24 56 59 42 - 8 rue de Clèves à Charleville Mézières
Haute-Marne : Lucie Vial - tél. 03 25 32 19 77 - 9 rue Decrès à Chaumont
Aube : Audrey Laroche - tél. 03 25 82 62 00 - 6 rue Jeanne d'Arc à Troyes



Espaces métiers
et CAD

**illustrations
de collaborations
réussies
et efficaces**

Outre un travail régulier entre les Espaces métiers et les CAD, via des permanences dans les Espaces métiers, des informations collectives, des échanges d'informations, des temps forts sont organisés régulièrement comme l'illustrent les 3 actions présentées.

CAP SUR L'ARTISANAT 17 MARS 2009



A Epernay, en une demie journée plus de 390 jeunes ont pu assister à des démonstrations d'artisans organisées en 4 pôles : pôle métiers de l'alimentaire, pôle métiers du bâtiment, pôle métiers des services, pôle métiers de l'art et ainsi poser des questions sur l'apprentissage. Au total, plus de 25 métiers ont été représentés.



Le 12 mars dernier, à l'occasion de la semaine de l'Artisanat à Charleville-Mézières, les jeunes ont pu rencontrer des artisans, les voir travailler au sein de l'Espace métiers.

A Reims, près de 100 jeunes ont reçu des informations sur les métiers de l'artisanat et sur les filières apprentissage.

**D'AUTRES MANIFESTATIONS
PARTENARIALES SONT PRÉVUES,
N'HÉSITEZ PAS CONSULTEZ LE SITE**

➔ www.espacesmetiers-champagneardenne.org

MATRIX

La norme qualité nationale britannique pour les structures d'orientation

En lien avec Euroguidance (réseau européen de la mobilité et de l'orientation professionnelle), les CARIF OREF d'Auvergne, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes ont initié en 2008 une réflexion autour des normes de qualité dans l'orientation à travers un état des lieux des démarches expérimentées dans les régions et en Europe. Dans ce cadre, la norme qualité « services » MATRIX s'est révélée particulièrement intéressante et a retenu l'intérêt du groupe de travail.

Qu'est ce que la norme MATRIX ?

La norme Matrix est la norme de qualité nationale britannique pour tout organisme qui délivre des informations, des conseils et/ou de l'accompagnement sur l'orientation, la formation et l'emploi pour les jeunes et les adultes. Cette norme peut s'appliquer à des organismes qui s'adressent au grand public, comme par exemple un service de l'emploi, un centre de formation, une agence de recrutement, une organisation professionnelle ou un service d'orientation...

Elle peut également permettre à des employeurs, engagés dans une démarche de GPEC, de donner à leurs personnels les moyens d'une meilleure gestion interne du service (reconnaissance des compétences, professionnalisation, développement managérial...). 2 125 structures sont aujourd'hui accréditées Matrix en Angleterre. Pour être reconnue cette norme doit être certifiée par un organisme extérieur EMQC Idt.

Un réseau qui se mobilise...

Grâce à une bourse européenne individuelle Grundtvig, les 7 participantes au groupe de réflexion interCarif Oref (dont l'Arifor) ont pu s'engager dans une démarche active d'observation qui s'est déroulée en 2 temps :
- Un benchmark* européen, de février à septembre 2008 pour permettre un état des lieux des démarches qualité dans chaque région, la définition d'un projet commun et d'objectifs partagés, la rencontre d'un représentant de ENTO (organisme chargé de la mise à jour et de la promotion de la norme Matrix au Royaume-Uni), la recherche de structures anglaises prêtes à nous accueillir dans le

cadre d'une visite d'étude.

- Un temps d'observation sur le terrain, indispensable car la norme Matrix n'existe qu'au Royaume-Uni : 3 jours à Bradford (proximité de Leeds) en Angleterre pour mieux appréhender le système d'information, d'orientation et de formation au Royaume-Uni (par Careers Europe à Bradford), observer in situ la mise en place de la norme Matrix dans 3 structures certifiées dans des champs d'intervention différents. Cette observation s'est effectuée à partir d'outils interCarif Oref construits en commun en amont de la visite.

* Le benchmark est une mesure étalon qui sert de point de référence pour évaluer et mesurer les performances ou l'état d'un process.

POUR EN SAVOIR PLUS ➔ www.matrixstandard.com

Site d'information sur la norme Matrix, les procédures, l'accréditation, des témoignages